



COMMUNIQUE DE PRESSE

Guerre en Ukraine : impact sur le marché des huiles végétales

L'Alliance pour la Préservation des Forêts prévient : « Même en temps de crise, la durabilité est indispensable »

Paris, le 1^{er} avril 2022. Suite à la publication ce jour d'un article du Parisien-Aujourd'hui en France intitulé « De l'huile de palme utilisée sans le dire... l'appel à un étiquetage clair », l'Alliance pour la Préservation des Forêts appelle les entreprises à s'approvisionner en huile de palme certifiée durable.

L'Alliance pour la Préservation des Forêts considère que l'utilisation d'huile de palme provenant de sources non durables n'est pas un substitut approprié à l'huile de tournesol produite en Ukraine. En effet, **la crise actuelle n'est pas une raison pour renoncer aux objectifs de durabilité**. De plus, l'huile de palme non durable ne remplit pas les conditions nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire. Seules les chaînes d'approvisionnement agricoles durables offrent un approvisionnement sûr en France et ailleurs pour l'avenir.

Guillaume Réveilhac, Président de l'Alliance pour la Préservation des Forêts, prévient : « *Les pénuries d'approvisionnement en huile de tournesol consécutives à la guerre en Ukraine ne doivent pas conduire à une utilisation accrue d'huile de palme d'origine non durable. **L'utilisation d'huile de palme doit provenir d'une production certifiée durable, en l'occurrence la certification RSPO et doit être ségréguée, c'est-à-dire tracée jusqu'aux plantations*** ».

Alors que sur un plan marketing, la substitution de l'huile de palme était perçue comme une initiative responsable de la part de l'entreprise, l'Alliance pour la Préservation des Forêts s'est au contraire toujours évertuée à soutenir le développement de sa filière certifiée durable. Elle s'est par exemple impliquée dans la révision des principes et Critères de la RSPO en 2018 qui a permis d'étendre la préservation des forêts aux forêts secondaires mais aussi aux écosystèmes naturels tels que les tourbières.

Depuis 10 ans, l'Alliance pour la Préservation des Forêts accompagne les entreprises dans la transformation de leurs chaînes d'approvisionnements. En 2021, l'Alliance a rendu public son [référentiel d'achats responsables](#) afin d'aider les entreprises à prendre en compte la déforestation et la conversion d'écosystèmes naturels dans les processus d'achat et d'innovation produit des entreprises. Elle dote également ses membres d'un outil d'auto-évaluation leur permettant de comprendre où elles se situent en matière de lutte contre la déforestation et de conversion des écosystèmes naturels et de leur proposer un plan d'actions pour diminuer, puis éradiquer, le risque de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnements.

L'Alliance pour la Préservation des Forêts se mobilise également auprès des pouvoirs publics : en France, elle siège dans le comité de suivi de la [Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée](#) et au niveau européen, elle s'investit en faveur du renforcement de la [proposition de réglementation de la Commission Européenne pour des produits zero-déforestation](#) actuellement en négociation.

Contact presse : Laure Grégoire – lgregoire@allianceforets.org – 06 63 54 14 23

L'Alliance pour la Préservation des Forêts est un collectif d'entreprises engagées pour des matières premières durables, traçables et respectueuses des écosystèmes. Elle compte parmi ses membres les entreprises Cacao Marquez, Cérélia, Coutume, Ferrero, Givaudan, Nestlé, Pierre Fabre, Royale Lacroix.